

Nouveau Pacte Ferroviaire

Point étape au 4 avril 2018



Pressions sur le Gouvernement

**L'UNSA-Ferroviaire demande d'entamer enfin
de réelles négociations !**

SNCF
Sauvons Notre Cœur Ferroviaire



ACTE III

Préavis de grève du samedi 7 avril 2018 à 20h00 au mardi 10 avril 2018 à 7h55

Le mouvement de grève des 3 et 4 avril 2018 a fortement mobilisé avec des pourcentages de grévistes significatifs impactant sévèrement le plan de transport SNCF. Notons que la Direction a volontairement minoré les chiffres, ne prenant pas en compte les nombreux agents qui ont fait 59 minutes de grève !

La provocation est donc le maître-mot de nos adversaires, avec comme exemples :

- ✔ L'attitude provocatrice de certains politiques et membres du gouvernement lors de prises de parole dans les médias, déclarant qu'ils ne "céderont pas à la pression" en laissant croire que les Cheminots du GPF SNCF sont réfractaires au changement ou qu'ils souhaitent uniquement sauver leur Statut !
- ✔ L'annonce que les cheminots n'ont pas compris la réforme, et que, pourtant, d'après la Ministre, les éléments avancés vendredi par le ministère sont de nature à les rassurer sur l'avenir !

Mais qui n'a vraiment rien compris ?

Où est réellement la place de la négociation ? La Ministre des transports affirme continuer le dialogue, la concertation, l'écoute. Mais Concertation et Négociation sont deux choses bien différentes.

Les avancées proposées ne sont en aucun cas des garanties pour les salariés. Elles ne restent qu'un écran de fumée destiné à manipuler l'opinion publique, de plus en plus favorable à notre combat.

Vouloir transformer les ÉPIC SNCF Réseau et Mobilités en sociétés nationales à capitaux publics, aura des conséquences graves. Cela signifiera la fin progressive du service public et des investissements coûteux d'aménagement du territoire. C'est en totale contradiction avec un service public de qualité.

Par ailleurs, cette réforme n'aborde pas la problématique de la dette : comment sauver le ferroviaire avec un État qui ne prend pas ses responsabilités ?

Ajoutons à cela l'attitude de certaines régions souhaitant à tout prix la privatisation, quel qu'en soit le coût, l'objectif caché étant de se séparer de la SNCF et de ses Cheminots !

A ce jour, la réforme proposée n'améliorera pas le système ferroviaire, bien au contraire.

Cette réforme correspond simplement "au totem" du Président Macron, à savoir la fin du Statut des Cheminots et constitue davantage une évolution institutionnelle plutôt qu'une vraie réforme des transports attendue par les français.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, au regard de l'actualité, l'action continue.

Rendez-vous dans les AG le 8 avril.





Paris, le 31 mars 2018

M. Benjamin RAIGNEAU
Directeur des Ressources Humaines
du Groupe Public Ferroviaire SNCF
2, place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA et CFDT vous ont déposé une Demande de Concertation Immédiate le 22 Mars 2018.

A l'issue de la réunion de conciliation qui s'est tenue le 27 Mars 2018 dans le cadre de cette DCI, nous faisons le constat que des points de désaccord subsistent.

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA et CFDT réitèrent leur exigence d'avoir de la part de la Direction SNCF de véritables négociations sur les sujets suivants :

- Un dialogue social respectueux et loyal qui permette d'engager des négociations axées sur les attentes et revendications des cheminots portées par leurs Organisations Syndicales ;
- Une réglementation du travail unique dans le cadre du « caractère indissociable et solidaire » du Groupe Public Ferroviaire. L'idée d'adapter l'organisation du temps de travail en fonction des activités ou produits doit être écartée ;
- Une véritable intégration du Groupe Public Ferroviaire à l'opposé d'une organisation de type Holding qui viderait l'EPIC SNCF de ses entités de production au profit de filiales ;
- Un Encadrement respecté dans ses prérogatives qui ne sauraient se résumer à être un relai docile des politiques néfastes de l'entreprise.

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT, UNSA et CFDT vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un préavis de grève couvrant la période du Samedi 07 Avril 2018 à 20h00 jusqu'au Mardi 10 Avril 2018 à 7h55.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés du GPF ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses

CGT

Laurent BRUN

UNSA

Roger DILLISENGER

CFDT

Didier AUBERT



JE SUIS EN FACE
D'UN **BOULET**



L'Exécutif actuel demande au Groupe Public Ferroviaire SNCF et aux cheminot(e)s de courir au rythme effréné d'un sprint sur une distance d'un marathon, avec un énorme boulet attaché aux chevilles !

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la dette n'est pas celle des Cheminot(e)s, mais bien CELLE DE L'ÉTAT, non assumée par les gouvernements successifs, à l'issue de plus de 30 ans d'investissements en faveur du TGV au détriment des lignes classiques.

SNCF
Sauvons Notre Cœur Ferroviaire

